

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 28 janvier 2022	N° 2022-2

Convocation du 21 janvier 2022

Aujourd'hui vendredi 28 janvier 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Bernard-Louis BLANC, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG
M. Gérard CHAUSSET à Mme Amandine BETES
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Béatrice SABOURET
M. Jérôme PESCIANA à M. Patrick BOBET
M. Thierry TRIJOULET à Mme Amandine BETES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET à partir de 18h00
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h05
M. Bernard-Louis BLANC à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h40
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH jusqu'à 11h30 et de 14h30 jusqu'à 16h30
Mme Delphine JAMET à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 10h30
Mme Marie Claude NOEL à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 14h30
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 13h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 16h00
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h30
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h32
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC à partir de 11h50 et jusqu'à 17h38
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Zineb LOUNICI à partir de 16h27
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA à partir de 17h16
Mme Marie RECALDE à Mme Nathalie LACUEY à partir de 18h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 17h00
M. Fabien ROBERT à M. Fabrice MORETTI à partir de 14h30
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h35
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel POIGNONEC à partir de 17h38

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 28 janvier 2022	Délibération
	Secrétariat général Direction des assemblées métropolitaines	N° 2022-2

Modification de la composition des Commissions ordinaires et de la commission de contrôle - Election - Décision - Autorisation

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Afin de donner suite aux demandes de :

- Madame Harmonie Lecerf de ne plus siéger à la commission administration générale et Ressources humaines et d'intégrer la commission Finances et évaluation des politiques publiques,
- Monsieur Radouane-Cyrille Jabert de ne plus siéger à la commission finances et évaluation des politiques publiques et d'intégrer la commission administration générale et ressources humaines,
- Monsieur Serge Tournerie de siéger à la commission finances et évaluation des politiques publiques et à la commission de contrôle,

Il convient de procéder à l'ajustement des dites commissions, créées par délibération n°2020/149 en date du 17 juillet 2020 et modifiées par la délibération n°2020/491 du 18 décembre 2020 et chargées d'examiner les questions soumises pour délibération

Des nouvelles nominations vont être effectuées conformément aux articles L2121-21 et L2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il convient :

- d'ajouter Madame Harmonie Lecerf à la commission Finances et évaluation des politiques publiques. Elle ne siègera plus à la commission Administration générale et ressources humaines,
- d'ajouter Monsieur Radouane-Cyrille Jabert à la commission Administration générale et Ressources Humaines. Il ne siègera plus à la commission Finances et évaluation des politiques publiques.
- d'ajouter Monsieur Serge Tournerie à la commission finances et évaluation des politiques publiques et à la commission de contrôle.

Le nombre de commissaires pour les commissions Administration générale et Ressources humaines restent inchangés

La commission Finances et évaluation des politiques publiques ainsi que la commission de contrôle comptent chacune un membre supplémentaire.

Le nombre de commissaires et la composition des autres commissions restent inchangés.

Il est précisé que le domaine de compétences des huit commissions ordinaires et de la commission de contrôle reste inchangé.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L-270 du Code électoral,

VU les articles L.2121-21, L.2121-22 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

VU la délibération métropolitaine n°2020-149 du 17 juillet 2020,

VU la délibération métropolitaine n°2020-250 du 25 septembre 2020

VU la délibération métropolitaine n°2020-491 du 18 décembre 2020,

VU la délibération métropolitaine n° 2021-3 du 29 janvier 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande d'Harmonie Lecerf d'intégrer la commission Finances et évaluation des politiques publiques, la demande de Radouane-Cyrille Jabert d'intégrer la commission Administration générale et ressources humaines et la demande de Monsieur Serge Tournerie d'intégrer la commission finances et évaluation des politiques publiques et la commission de contrôle rendent nécessaires la modification de la composition des dites commissions,

CONSIDERANT QUE le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé à l'unanimité que l'opération de vote n'aura pas lieu au scrutin secret,

DECIDE

Article 1 :

Madame Harmonie Lecerf intègre la Commission Finances et évaluation des politiques publiques et ne fait plus partie de la Commission Administration générale et ressources humaines,

Article 2 :

Monsieur Radouane-Cyrille Jabert intègre la Commission Administration générale et ressources humaines et ne fait plus partie de la Commission Finances et évaluation des politiques publiques,

Article 3 :

Monsieur Serge Tournerie intègre les commissions finances et évaluation des politiques publiques et de contrôle.

Article 4 :

L'article 4 de la délibération n°2020/491 du Conseil du 18 décembre 2020 est modifié en conséquence.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 28 janvier 2022

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 FÉVRIER 2022</p> <p>PUBLIÉ LE : 7 FÉVRIER 2022</p>	<p>Pour expédition conforme, le Président,</p> <p>Monsieur Alain ANZIANI</p>
---	--